

PRÉVOYANCE

VORSORGE

PREVIDENZA

# flash

Avril 2023

## Rapport succinct de l'exercice 2022



### Éditorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

L'année écoulée nous a posé des défis de différentes natures. Le groupe Migros a été confronté au contexte difficile prévalant en 2022 avec des chaînes d'approvisionnement en partie interrompues et une inflation en hausse. La Caisse de pensions Migros (CPM) a subi, d'une part, l'effondrement des marchés des capitaux consécutif au conflit russo-ukrainien à l'origine de questions de sécurité, de migration et d'énergie et, d'autre part, la forte augmentation des taux d'intérêt décidée par les banques centrales pour enrayer l'inflation. Bien que la hausse des intérêts entraîne des pertes des placements à court terme, la fin des taux d'intérêt négatifs s'avère, à moyen terme, une évolution positive pour la prévoyance professionnelle: l'épargne sera enfin de nouveau récompensée!

Le nouveau règlement de prévoyance est entré en vigueur au début 2023. Après une longue phase préparatoire, le passage à la primauté des cotisations s'est déroulé sans accroc. Tous les documents sont à la disposition des assurés sous forme électronique: les règlements sur le site Internet [www.mpk.ch](http://www.mpk.ch), les documents personnels sur [www.mypmk.ch](http://www.mypmk.ch).

Au cours de sa réunion de novembre, le conseil de fondation a fixé la rémunération des avoirs

de vieillesse pour l'année suivante: en dépit de la diminution du degré de couverture, un taux de 3% peut être appliqué aux avoirs de vieillesse en 2023. Les modifications apportées au règlement ne concernent pas les bénéficiaires de rentes. Leurs prestations en cours et futures demeurent inchangées. À la fin de l'année, les bénéficiaires de rentes de retraite, d'invalidité et de survivants ont bénéficié d'un versement unique à hauteur d'une 13<sup>e</sup> rente, au minimum toutefois de CHF 500.

Malgré une année de placement 2022 difficile, la CPM présente une situation financière solide: à la fin 2022, le degré de couverture s'élève encore à 124.5% pour une performance de -5.6%. Par conséquent, la CPM continue à dégager des fonds libres. Vous trouverez des informations détaillées sur l'exercice écoulé dans le compte rendu d'exercice.

Je vous souhaite, chères lectrices, chers lecteurs, une lecture informative et remercie tous les membres des organes de la direction ainsi que les collaboratrices et collaborateurs de la CPM pour les efforts accomplis en 2022.

Isabelle Zimmermann  
Présidente du conseil de fondation

## Bilan



	2022 <i>en millions de CHF</i>	2021 <i>en millions de CHF</i>
<b>Bilan au 31 décembre</b>		
<b>ACTIFS</b>	<b>27 895.4</b>	<b>29 866.5</b>
<b>Actifs opérationnels et compte de régularisation actif</b>	<b>271.3</b>	<b>121.8</b>
<b>Placements en capitaux</b>	<b>27 624.0</b>	<b>29 744.7</b>
■ Liquidités	628.8	539.8
■ Prêts/hypothèques	2 195.0	2 280.0
■ Obligations	6 188.7	7 481.2
■ Actions	6 958.1	8 528.5
■ Biens immobiliers	11 095.5	10 364.4
■ Or physique	557.9	550.8
<b>PASSIFS</b>	<b>27 895.4</b>	<b>29 866.5</b>
<b>Dettes et compte de régularisation passif</b>	<b>176.8</b>	<b>186.9</b>
<b>Réserve de contributions de l'employeur</b>	<b>1 058.0</b>	<b>1 033.9</b>
<b>Provisions non techniques</b>	<b>0.3</b>	<b>0.3</b>
<b>Capitaux de prévoyance et provisions techniques</b>	<b>21 418.1</b>	<b>21 395.6</b>
■ Capital de prévoyance des assurés	11 600.1	11 484.4
■ Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	9 629.5	9 642.5
■ Provisions techniques	188.4	268.7
<b>Réserve de fluctuation de valeurs</b>	<b>4 069.4</b>	<b>4 065.2</b>
<b>Fonds libres</b>	<b>1 172.9</b>	<b>3 184.8</b>
■ État en début de période	3 184.8	642.6
■ Excédent des charges (-) et des produits	-2 011.9	2 542.2

Compte  
d'exploitation

	2022 <i>en millions de CHF</i>	2021 <i>en millions de CHF</i>
<b>Compte d'exploitation</b>		
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>	<b>-346.2</b>	<b>138.0</b>
■ Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	1 021.6	969.9
■ Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-1 318.5	-1 193.5
■ Constitution (-)/dissolution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserve de cotisations	-46.6	364.4
■ Cotisations au fonds de garantie	-2.8	-2.7
<b>Résultat net des placements</b>	<b>-1 653.4</b>	<b>2 334.3</b>
■ Résultat activité des placements	-1 536.8	2 432.1
Actifs opérationnels	0.3	0.4
Liquidités	-8.4	-0.1
Prêts/hypothèques	13.4	21.8
Obligations	-979.7	11.7
Actions	-1 690.2	1 457.0
Biens immobiliers	1 120.7	937.0
Or physique	7.0	4.4
■ Charges d'intérêts	-0.8	-0.9
■ Frais d'administration des placements	-115.8	-97.0
<b>Frais d'administration</b>	<b>-8.0</b>	<b>-7.6</b>
<b>Excédent des charges (-)/des produits avant modification de la réserve de fluctuation de valeurs</b>	<b>-2 007.6</b>	<b>2 464.7</b>
<b>Constitution (-)/dissolution de la réserve de fluctuation de valeur</b>	<b>-4.3</b>	<b>77.5</b>
<b>Excédent des charges (-) et des produits</b>	<b>-2 011.9</b>	<b>2 542.2</b>

## Arrondi

Les montants qui figurent dans le bilan et le compte d'exploitation sont indiqués en millions de francs suisses, arrondis à la première décimale. Des différences d'arrondi non significatives peuvent en résulter.



## Performance et allocation de la fortune



Durant cette année de placement exigeante, la performance de la fortune globale s'élève à -5.6% (exercice précédent +8.5%). Par comparaison avec les autres caisses de pensions, il s'agit d'un bon résultat. Les indices des caisses de pensions du CS et d'UBS ont terminé l'année

avec respectivement -10.1% et -9.6%. Le propre objectif stratégique a été dépassé de 1.6 point de pourcentage. Cette différence positive s'explique par le bon résultat relatif des biens immobiliers et des infrastructures.

### Catégorie de placement

au 31 décembre en %	2022			2021		
	Performance	Benchmark	Allocation	Performance	Benchmark	Allocation
Valeurs nominales	-9.8	-11.0	32.6	0.2	-0.8	34.6
Actions	-19.9	-19.2	25.2	18.9	19.9	28.7
Biens immobiliers	9.9	5.7	40.2	9.4	7.2	34.8
Or physique	1.2	2.0	2.0	-1.3	-1.4	1.9
<b>Total</b>	<b>-5.6</b>	<b>-7.2</b>	<b>100.0</b>	<b>8.5</b>	<b>7.8</b>	<b>100.0</b>

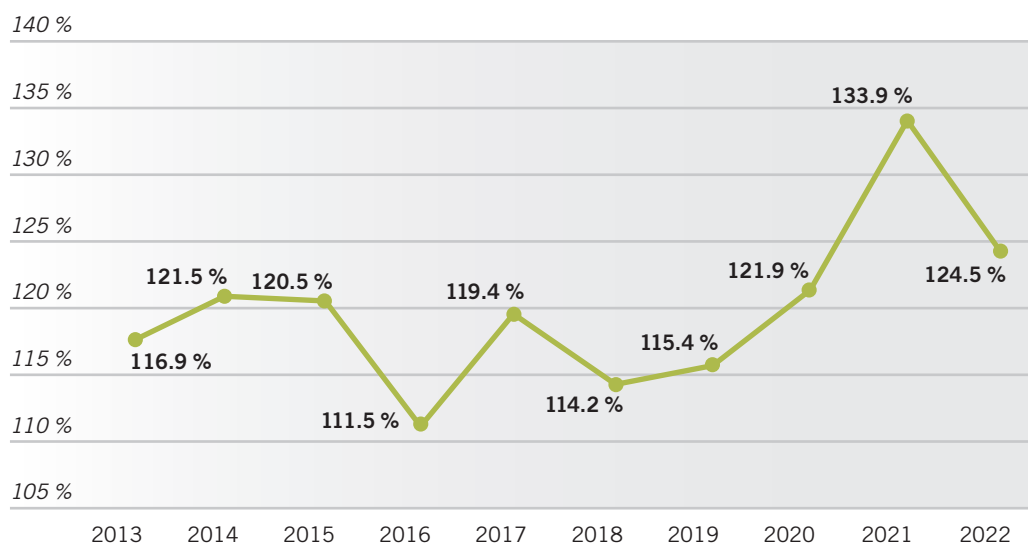
## Degré de couverture



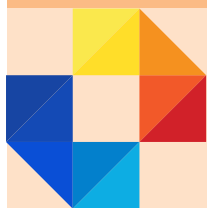
Le degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2 livre une image de la santé financière de l'institution de prévoyance et est un critère important pour évaluer l'aptitude au risque. Le degré de couverture comptabilisé correspond au rapport

entre les actifs disponibles et le capital de prévoyance ainsi que les provisions techniques. Durant l'exercice sous revue, le degré de couverture a reculé de 9.4 points de pourcentage pour atteindre 124.5% (exercice précédent 133.9%).

### Évolution du degré de couverture *conf. à l'art. 44 OPP 2*



## Effectif des assurés



## Organisation



De g. à dr.: Philipp Küng, Stephan Bereuter, Christoph Ryter, Reto Schär, Christian Walser

Compte rendu  
d'exercice

au 31 décembre			2022	2021
	Hommes	Femmes	Total	Total
<b>Assurés actifs</b>	<b>23 569</b>	<b>27 306</b>	<b>50 875</b>	<b>51 660</b>
■ Assurance de risque	216	252	468	516
■ Assurance complète	23 353	27 054	50 407	51 144
<b>Bénéficiaires de rentes</b>	<b>12 123</b>	<b>18 095</b>	<b>30 218</b>	<b>30 207</b>
■ Rentes de retraite	10 292	13 013	23 305	23 128
■ Rentes de survivants	656	3 365	4 021	4 062
■ Rentes d'invalidité	1 175	1 717	2 892	3 017
<b>Total des assurés</b>	<b>35 692</b>	<b>45 401</b>	<b>81 093</b>	<b>81 867</b>
<i>Comptages multiples: invalidité partielle, retraite partielle, deuxième rapport d'assurance</i>			-881	-878
<b>Total moins comptages multiples</b>			<b>80 212</b>	<b>80 989</b>

<b>Assemblée des délégués</b>	100 membres, dont 57 représentent les salariés, 33 les employeurs et 10 les bénéficiaires de rentes	
<b>Conseil de fondation</b>	22 membres, dont 11 représentants des salariés, 10 représentants des employeurs et un représentant des bénéficiaires de rentes	
<b>Organe de révision</b>	Ernst & Young AG, 8005 Zurich Patrik Schaller (réviseur responsable)	
<b>Experts en matière de prévoyance professionnelle</b>	Libera SA, 8022 Zurich, partenaire contractuel Samuel Blum, expert en caisses de pensions SKPE, expert en charge	
<b>Controlling des investissements et comptabilité titres</b>	Complementa Investment-Controlling AG, 9015 Saint-Gall	
<b>Conseil asset liability</b>	Ortec Finance AG, 8808 Pfäffikon (SZ)	
<b>Autorité de surveillance</b>	Autorité de surveillance LPP et des fondations du canton de Zurich, 8090 Zurich	
<b>Direction</b>	Christoph Ryter Sergio Campigotto (jusqu'au 31.8.2022) Philipp Küng Stephan Bereuter Reto Schär Christian Walser (à partir du 1.10.2022)	Directeur Directeur adjoint, responsable Administration Directeur adjoint, responsable Assurance Responsable Asset Management Responsable Biens immobiliers Suisse Responsable Administration
<b>Siège</b>	Caisse de pensions Migros Wiesenstrasse 15 8952 Schlieren Tél. 044 436 81 11 www.mpk.ch infobox@mpk.ch	

La CPM publie le [compte rendu d'exercice](#) sous forme électronique sur [www.mpk.ch](http://www.mpk.ch).

**Version électronique**

Vous pouvez vous abonner à notre Prévoyance-*flash* sous forme électronique sur notre portail pour les assurés [www.mympk.ch](http://www.mympk.ch).